



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 2018

Convocation du 23 février 2018

Etaient présents : François BIGEARD (Maire), Jacky LAPIERRE (1^{er} adjoint), Jean-Luc DERECLLENNE (2^e adjoint), Michel BRIGATTI (3^e adjoint), Patrick BOLLET (4^e adjoint), Monique ATWOOD, Jacqueline HENRY, Ginette JOUFFROY, Benjamin BONIN, Gilles BUGNOT, Christophe POULLEAU, Denis BONIN.

Véronique VINCENT a donné procuration à Denis BONIN,
Hélène MOUCADEAU a donné procuration à Monique ATWOOD.

Intervention de Mme Bonet Aurélie pour la présentation du Centre Social de la Plaine Dijonnaise afin de rayonner davantage, sur l'ensemble du territoire intercommunal, tant comme un lieu "ressources" que comme un espace de rencontres et d'animations.

Pour cela, l'équipe du Centre Social mène une réflexion permettant d'améliorer les actions engagées ou à venir, destinées aux habitants du territoire.

Monsieur Le Maire demande au conseil d'ajouter un point 3 bis à l'ordre du jour : analyse de la rentabilité de la salle de Chassagne. Approbation

1. Autorisation mandatement de dépenses d'investissements avant vote du budget,

En application de l'article L1612-1 du CGCT, avant le vote des budgets 2018, M. le Maire demande l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses suivantes dans le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris RAR),

Entreprise	montant TTC	affectation des dépenses	chapitre	article	budget
CDHU	2 240,40 €	PLU	20	202	commune
BIEN PUBLIC	146,15 €	annonce PLU	20	202	commune
BIEN PUBLIC	101,05 €	annonce DPU	20	202	commune
JOURNAL DU PALAIS	168,68 €	annonce PLU	20	202	commune
JOURNAL DU PALAIS	118,45 €	annonce DPU	20	202	commune
ATELIERS MUTUALISTES	7 913,00 €	Prunus	21	2128	commune
Gheza architecte	7 830,00 €	indemnité concours	20	2031	commune
GUINOT	3 060,00 €	tabourets EU et réparation canalisation Impasse liberté	21	21532	commune
GUINOT	1 440,00 €	poteau incendie rue Liberté	21	21568	commune
TOTAL	23 017,73 €				

Le conseil approuve à l'unanimité les dépenses et autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses présentées sur le budget de la commune.

2. Orientations budgétaires,

Suite à la dernière réunion d'adjoints, M. Lapierre présente les différentes orientations budgétaires proposées pour 2018 :

Budget commune :

DÉPENSES INVESTISSEMENTS :

- groupe scolaire + emprunt
- fin des travaux rues liberté et d'aval
- voie romaine
- panneaux Artek
- illuminations Blachère
- trompe œil (grange, transfo)
- Aménagement Paquier + parc Renot
- Elabor pour cimetièrre
- Barrière foot
- Rue de Chassagne côté bascule : attente du devis du SICECO
- Jeux Paquier et passerelle : dépose du dossier de demande de subvention avant septembre 2018 pour dépenses en 2019.
- Devis d'enfouissement SICECO à solliciter pour travaux éventuels en 2019 rue de la Fontaine, impasse d'Aval, rue du Moulin.

RECETTES INVESTISSEMENTS :

- FCTVA et TA
- subventions rue liberté et d'aval
- virement de la section fonctionnement

Budget Legs Muteau :

DEPENSES INVESTISSEMENTS :

- remboursement emprunts en capital
- travaux ONF Nièvre
- réfection RDC château (mise aux normes APAVE + 3 compteurs EDF + peinture)
- carrelage sanitaires salle Chassagne
- réfection de deux douches appartements locatifs

RECETTES INVESTISSEMENTS :

- FCTVA
- virement de la section fonctionnement
- avance de la commune

RECETTES FONCTIONNEMENT

- vente de bois
- location du RDC château

La prochaine réunion de la commission Budget aura lieu le mercredi 07 mars à 9H30 pour examen en détail des différentes orientations.

D'autre part, la commission subventions se réunira le jeudi 08 mars à 11H00.

Prochain conseil municipal le mardi 27 mars 2018 pour vote des budgets.

3. ONF Nièvre : programme actions 2018,

Après en avoir délibéré, le conseil accepte le programme d'action 2018 de l'Office National des Forêts pour un montant de 14 823.00 € HT. Le Maire est autorisé à signer le programme.

3 bis. Analyse de la rentabilité de la salle de Chassagne,

M. Lapierre présente un bilan financier des dépenses et recettes liées à la salle de Chassagne.

La balance financière de la salle de Chassagne est de -702.68€ en 2017.

Monsieur le Maire propose au conseil d'augmenter le coût de la location de la salle des fêtes pour les nouveaux contrats des particuliers extérieurs à la commune à compter du 28 février 2018, passant de 1 000 € à 1 200 € le Week-end + charges inchangées. Approbation à l'unanimité.

4. Divers.

-réunion du Comité de Pilotage PCAET mardi 06 mars 2018 à 10H00 à la CCPD.

- installation des compteurs communicants gaz planifié en 2020 par GRDF sur la commune.

-l'AMF a lancé une enquête pour connaître les communes susceptibles d'être intéressées par un groupement de commande pour la défense extérieure contre l'incendie.

Une réunion a lieu le 23 mars à Pernand Vergelesses à 17H30. Michel y participera.

-Denis : travaux rue Liberté et aval : des emplacements stationnement seront-ils prévus avec une matérialisation adéquate, en conformité avec le passage de poussettes par exemple. Monsieur le Maire confirme,

☞ bilan concernant les petits travaux d'entretien en instance aux vestiaires de foot,

☞ problème de bruit au foyer rural du plus en plus fréquent. Une réunion du foyer a lieu le 05/03, Ginette et Gilles se chargent de relayer les problèmes.

-Gilles : eaux usées et eaux pluviales du futur lotissement vers complexe scolaire arriveront rue d'Aval. Y a-t-il une réflexion sur le sujet. Souhaite que la question soit bien étudiée en amont. M. le Maire indique qu'il n'y a pas de résultats à ce jour, mais que des études seront faites et qu'une réunion a déjà eu lieu.

-Monique : plantations le long de l'Ouche Rue du Général de Gaulle : Christophe précise que les plantations ont été réalisées par le SBO pour maintenir les berges et montrer différentes essences d'arbres.

-Michel : travaux Guinot : poteau de passage pompiers non remis place de la mairie suite aux travaux.

☞ Marmot : tête d'aqueduc cassée par un transporteur. Une caution avait été bloquée par l'ONF (1600€). Relancer l'ONF par courrier.

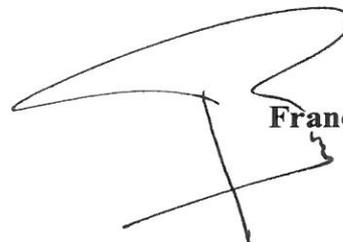
-Christophe : vérifier les panneaux de la commune suite à la mise en place de la limitation de vitesse sur toute la commune à 30 km/h. M. le Maire confirme qu'il faut effectivement revoir la signalétique. Seule la Rue du Général de Gaulle sera limitée partiellement à 50 km/h.

- rue du Moulin. Voirie fermée jusqu'au 28/02/2018. L'entreprise Noiroit a réalisé les travaux de rebouchage des trous. M. Le Maire prendra un arrêté de circulation à 50 km/h, voie romaine permettant ainsi à la gendarmerie de verbaliser les infractions. Interdiction au plus de 3.5 tonnes conservée.

Benjamin signale que l'accotement n'a pas été suffisamment stabilisé, et doute de la bonne tenue du revêtement. M. Le Maire informe le conseil qu'il sollicitera une nouvelle réunion avec les maires des communes limitrophes pour évoquer la suite de l'entretien de cette voie.

-Patrick : les travaux autour du foyer n'ont pu être réalisés suite aux conditions climatiques. Le seront deuxième 15 de mars,

☞ s'occupe de la réparation de l'harmonium, et de la barrière du foot.



Le Maire
François BIGEARD

